



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 6

18 juillet 2008

ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est une ressource naturelle qui s'épuise. On doit l'utiliser avec discernement.

Il existe une multitude de gestes que l'on peut poser afin de réduire notre consommation d'eau potable. Ces changements de nos habitudes n'ont pratiquement pas d'impact sur notre qualité de vie.

Faire autant avec moins, c'est facile!

Comment? Voici quelques conseils que l'on peut mettre en pratique... si ce n'est déjà fait.

Dans la cuisine

Mettez le bouchon de l'évier lorsque vous lavez la vaisselle. Ainsi, pour la vaisselle d'un repas en famille, vous utiliserez la même quantité d'eau que si vous rinceriez une seule casserole.

Une bouteille d'eau au frigo, c'est plus rapide que de laisser couler l'eau du robinet pour qu'elle soit plus froide.

Nettoyez les fruits et les légumes à l'aide d'une brosse dans l'évier plutôt que de laisser couler l'eau du robinet inutilement.

Un broyeur est un grand consommateur d'eau. Compostez plutôt vos déchets alimentaires, ce qui fera un bon engrais pour votre jardin.

Ne laissez pas couler l'eau du robinet inutilement lorsque vous vous savonnez les mains.

Le réfrigérateur est le meilleur endroit pour décongeler les repas. Il suffit simplement d'y penser la veille. Décongeler un aliment sous le robinet ouvert consomme énormément d'eau.

Utilisez votre lave-vaisselle seulement lorsqu'il est plein et, de préférence, au cycle le plus court.

Réparez rapidement un robinet qui fuit. En une journée, un seul robinet défectueux peut laisser couler plus de 30 litres d'eau. C'est la quantité nécessaire pour abreuver une famille pendant cinq jours.

Dans la salle de bain

Fermez le robinet en vous brossant les dents ou en vous rasant, vous économiserez plus de 10 litres d'eau.

Ne tirez pas la chasse pour un simple papier hygiénique. Et, aussi, n'utilisez pas la toilette comme poubelle (mouchoirs, papier à main, etc.)

Installez un aérateur à faible débit à votre robinet. Une réduction du débit de 50 % est tout autant efficace.

Placez une bouteille remplie de sable dans le réservoir de votre toilette. Ce sera autant d'eau qui ne sera pas chassée.

Il existe en quincaillerie un dispositif peu coûteux pour réduire le volume du réservoir. Un tel dispositif peut permettre une économie de 45 000 litres d'eau par année. C'est le volume d'une piscine.

Assurez-vous que les robinets sont bien fermés afin d'éviter le goutte à goutte. Une goutte d'eau à la seconde équivaut à 10 litres par jour.

Prenez une douche rapide plutôt qu'un bain bien rempli. Si le bain est trop tentant... évitez de le remplir à ras bord.

Sous la douche, réduisez le débit, ou mieux, fermez le robinet pendant que vous vous savonnez.

Vérifiez si le réservoir de votre toilette ne fuit pas. Vous pouvez utiliser du colorant alimentaire que vous versez dans le réservoir. Si l'eau de la cuvette se colore... une réparation s'impose.

Installez une pomme de douche à faible débit ou un réducteur de débit que l'on peut régler sans modifier la température de l'eau.

Si vous rénovez votre salle de bain, **procurez-vous une toilette à niveau réduit.** Vous réduirez ainsi le volume d'eau utilisé jusqu'à 50 %.

Vous devez patienter avant que l'eau du robinet soit chaude? **Vous devriez isoler vos tuyaux d'eau chaude.**

Dans la salle de lavage

Réglez le niveau d'eau de la laveuse en fonction de la quantité de vêtements à laver.

Réparez sans tarder les fuites de robinets ou des tuyaux de la laveuse. Sinon, c'est beaucoup d'eau gaspillée à votre insu.

Autour de la maison et dans le jardin

Utilisez un balai pour nettoyer l'entrée. C'est encore plus efficace.

Pour une auto rutilante, **utilisez un seau et une éponge.** Vous économiserez 300 litres d'eau par rapport au boyau.

Disposez un ou deux récipients dans votre jardin pour mesurer la quantité d'eau reçue. Seulement 2 à 3 centimètres d'eau par semaine sont suffisants pour maintenir une pelouse en santé.

Arrosez votre jardin au petit matin ou en soirée, avec un jet près du sol plutôt qu'en hauteur, autrement votre arrosage sera perdu à plus de 40 % en évaporation.

Gardez votre pelouse à 6 ou 7 centimètres de longueur. Elle retiendra mieux l'eau. Aussi, en laissant l'herbe coupée sur la pelouse, le gazon résistera mieux à la sécheresse. De plus, le gazon coupé est un fertilisant.

Au mois de juillet, la pelouse est en dormance et requiert moins d'eau.

Installez des barils à vos gouttières, vous pourrez récupérer assez d'eau pour arroser votre jardin.

Remplissez votre piscine jusqu'à 15 centimètres du bord, pas plus. Il y aura moins de pertes par les éclaboussures des enfants... petits et grands.

Couvrez votre piscine d'une toile solaire. Elle restera plus chaude et, en plus, elle ne perdra pas d'eau par évaporation.

Ne vous gênez pas pour partager vos trucs et astuces avec vos amis et voisins.
Bon été!



HOCKEY MINEUR

Les seigneurs de Lotbinière

Nous sommes déjà rendus au moment des inscriptions pour la saison de hockey 2008-2009. Même si vous avez inscrit à l'avance votre enfant par courrier à la ligue de Hockey mineur Lotbinière, vous devez quand même vous présenter pour payer le solde de l'inscription.

Vous trouverez ci-dessous le tableau des différentes catégories de hockey mineur où votre jeune se situe cette année.

Division	Joueur et joueuse nés entre :	Coût	Deux tournois inclus	Équipes
Pré-novice	01/01/2002 et 31/12/2003	230 \$	60 \$	Mixtes
Novice	01/01/2000 et 31/12/2001	400 \$	60 \$	Mixtes
Atome	01/01/1998 et 31/12/1999	500 \$	60 \$	Mixtes
Pee-wee	01/01/1996 et 31/12/1997	500 \$	60 \$	Mixtes
Bantam	01/01/1994 et 31/12/1995	500 \$	60 \$	Séparés
Midget	01/01/1991 et 31/12/1993	500 \$	60 \$	Séparés
Junior	01/01/1987 et 31/12/1990	400 \$	60 \$	Séparés

Les inscriptions auront lieu le **MERCREDI 6 AOÛT 2008 de 18 H 30 à 20 H 30** au centre communautaire de Saint-Antoine-de-Tilly.

Les chèques devront être faits au nom du Hockey mineur de Saint-Antoine-de-Tilly.

Si vous le désirez, vous pouvez payer le coût de l'inscription en trois versements dont les montants vous seront mentionnés lors de l'inscription. Les chèques postdatés doivent être remis au moment de l'inscription avec la fiche d'inscription au verso de cette page.

Pour les enfants dont la préinscription a été faite, les 75 \$ seront déduits du montant de l'inscription. Veuillez noter qu'il y aura des frais de retard de 25 \$ par enfant pour ceux qui n'ont pas payé la préinscription avant le 1^{er} juillet 2008. Ceci ne s'applique pas aux nouvelles inscriptions.

Toutes les informations pertinentes quant aux horaires du prochain camp de mise en forme, aux tests d'évaluation et au classement des joueurs et des joueuses en vue de la formation des équipes, seront disponibles sur le site Internet www.seigneurslotbiniere.com, dès la mi-août 2008. Aucune chaîne téléphonique ne sera faite; alors il sera important que vous consultiez fréquemment le site. Si vous ne possédez pas d'accès Internet, vous pourrez obtenir l'information par l'entremise de vos connaissances ou amis.

Bonne saison 2008-2009!



HOCKEY MINEUR LOTBINIÈRE

FICHE D'INSCRIPTION 2008-2009

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro d'assurance maladie : _____

Catégorie cette année (2008-2009) :

Mahg : Novice : Atome :

Pee-Wee : Bantam : Midget :

Junior : Féminin :

Noms et prénoms des parents :

Adresse postale :



HOCKEY COMPÉTITION LOTBINIÈRE INC.



*Les conseillers et les
conseillères ainsi que
les employés
municipaux vous
souhaitent
un très bel été!*



© www.graphicgarden.com

Trait d'union

Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Prochaine parution : 22 août 2008
Date de tombée des articles : 14 août 2008
Coordination et rédaction : Kim Dumais
Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : (418) 886-2441 Télécopieur : (418) 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau : du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h